



# ARTISANAT & ÉCONOMIE CIRCULAIRE

NOVEMBRE 2017

Observatoire des Métiers et de l'Artisanat en région Centre-Val de Loire

Réalisation : CRMA du Centre-Val de Loire - [www.crma-centre.fr](http://www.crma-centre.fr)  
 Erik Leconte - Chargé d'Etudes - Laurent Cirade - Chargé de mission  
 Elisabeth Benoit - Assistante administrative - Céline Jéhier - Chargée de mission environnement  
 Tél 02.38.68.03.32 - [contact-crma@crma-centre.fr](mailto:contact-crma@crma-centre.fr)  
 Partenaires financiers : l'Union Européenne (FEDER), l'Etat, le Conseil Régional du Centre-Val de Loire et l'ADEME.

Enquête réalisée en concertation avec les organismes suivants :



# PRÉSENTATION DU SUJET D'ÉTUDE

Dans un contexte ultra concurrentiel et incertain, les entreprises doivent faire connaître leurs qualités et se différencier pour développer leur activité pérenne. L'intégration des composantes de l'économie circulaire, offre la possibilité de réduire les impacts environnementaux, d'ancrer davantage sa présence dans le tissu économique local et d'améliorer son image d'acteur innovant et responsable. Lorsque les pratiques deviennent des atouts, ils concourent à la pérennité d'une activité aux côtés du savoir-faire ou du rôle joué auprès de la population de son territoire (emploi et services). S'engager dans l'économie circulaire peut nécessiter une approche globale des pratiques de l'entreprise. Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat accompagne les artisans pour les assimiler et en conjuguer les principes au quotidien.

Lauréat de l'Appel à Projets ADEME/Région Economie Circulaire en région Centre-Val de Loire, la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat a réalisé en juin 2017 une enquête auprès d'un panel de 4300 d'entreprises artisanales classiques, des secteurs de la production et de l'alimentaire. Les enseignements tirés de cette consultation constituent le socle du programme d'actions du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat pour trois ans.

L'étude visait à :

- dresser un état des lieux des pratiques,
- comprendre comment, en 2017, l'économie circulaire et la protection de l'environnement s'intègrent dans la prise de décisions des entreprises artisanales (démarche volontaire, imposée par les prescripteurs, avantage concurrentiel, démarche d'amélioration continue...),
- identifier les secteurs d'activités propices à initier une démarche d'économie circulaire,
- connaître les leviers d'actions à mettre en place pour encourager les entreprises artisanales à entreprendre une démarche intégrée de diminution de leur empreinte environnementale,
- encourager la création et le développement de produits éco-conçus.

Avec le soutien des décideurs régionaux, nous sommes en mesure de mettre en œuvre un programme d'actions efficace basé sur un plan de sensibilisation et d'accompagnement qui correspond aux attentes de TPE concernées et volontaires

**Les partenaires financiers de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat pour cette étude sont : l'Union Européenne (FEDER), l'Etat, le Conseil Régional Centre-Val de Loire et l'ADEME Centre-Val de Loire.**



# PROFIL DES ARTISANS : UN PANEL ORIENTÉ ALIMENTATION ET PRODUCTION

## Méthodologie de sélection des artisans interrogés

Ce panel d'entreprises a respecté les critères de représentativité géographique correspondant au tissu artisanal régional. En revanche, nous avons ciblé les entreprises de la production manufacturière (métaux, bois, papier...) et de la production alimentaire (plats cuisinés, produits laitiers, confitures, biscuits, glaces...).

L'absence d'équilibre au niveau de la répartition dans les quatre grands secteurs d'activité ne permet pas une exploitation statistique sur ce critère. Nous avons principalement des entreprises interrogées issues des métiers de la Production (87%), la part de l'Alimentaire étant plus réduite (13%). En effet, les métiers emblématiques de l'Alimentaire (Bouchers, Boulangers...) ne correspondaient pas à la thématique de l'étude.

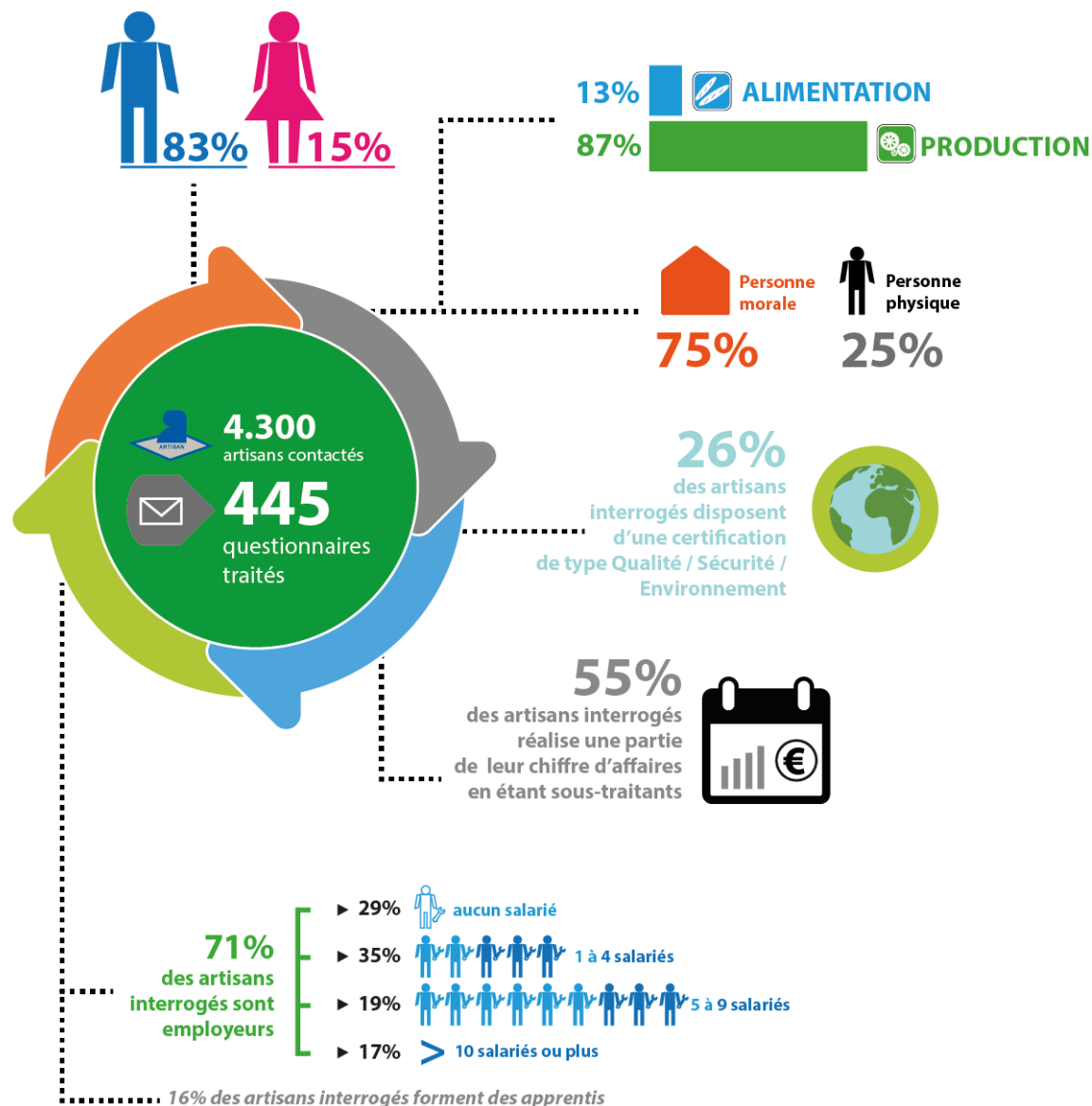
En parallèle, nous avons volontairement sélectionné un panel d'entreprises artisanales dites classiques par opposition aux micro-entreprises. De fait, nombre de micro-entreprises ont une activité de production plus réduite qui génère une empreinte plus marginale sur l'environnement et le tissu économique.

Le questionnaire a été transmis par voie postale à près de 4.300 artisans et 445 réponses ont été traitées pour l'observatoire régional de l'Artisanat.

## Nombre de questionnaires traités par département et par secteur d'activité

Département	Nombre de questionnaires traités	Secteur	Nombre de questionnaires traités
18 CHER	49	ALIMENTATION	58
28 EURE-ET-LOIR	71	PRODUCTION	387
36 INDRE	48		
37 INDRE-ET-LOIRE	106		
41 LOIR-ET-CHER	77		
45 LOIRET	93		

## Profil des artisans interrogés



**A. Prenez-vous en compte l'environnement dans votre entreprise artisanale de la Production (alimentaire ou manufacturière) ?**



## L'environnement a sa place dans l'entreprise artisanale

La grande majorité des artisans interrogés (72%) considère prendre en compte les problématiques environnementales au sein de leur entreprise.

Parmi ces artisans soucieux de l'environnement, sept chefs d'entreprises sur dix (76%) déclarent avoir une "démarche environnementale". Les autres (24%) sont allés plus loin et ont développé des produits labellisés sous différentes appellations respectueuses de l'environnement.

L'analyse des réponses sous l'angle du critère Production manufacturière ou alimentaire ne montrent pas de différences significatives.

## L'environnement bonifie l'image de l'entreprise

La population d'artisans enquêtée est particulièrement attentive à renvoyer une image positive de leur entreprise, grâce à la prise en compte de la problématique environnementale.

Plus de la moitié des artisans interrogés (57%) est convaincu que l'environnement est un facteur d'amélioration de l'image de leur entreprise et sa notoriété.

**B. Une meilleure prise en compte de l'environnement au niveau de votre offre, pourrait-elle améliorer l'image de votre entreprise et sa notoriété ?**



## L'environnement constitue un élément de différenciation

Si les artisans sont persuadés que la prise en compte de l'environnement dans leur entreprise est positive en terme de communication vis-à-vis de la clientèle, ils pensent également que ce choix peut impacter favorablement leur chiffre d'affaires.

Plus d'un artisan de la Production Manufacturière ou Alimentaire sur deux (53%) considère le critère environnemental comme un avantage concurrentiel significatif.

**C. Considérez-vous que la prise en compte de l'environnement peut être un avantage concurrentiel ? (développement du chiffre d'affaires)**



A. Vos clients sont-ils attentifs aux atouts de vos produits ou services en matière d'environnement ?

57% 

43% 

## Les clients sont attentifs aux qualités environnementales de l'offre...

Les artisans interrogés perçoivent que les attentes de la clientèle pour leurs produits ou services ont évolué ces dernières années. Les clients sont désormais attentifs aux critères environnementaux (57% des répondants) avant de réaliser leur acte d'achat.

La multiplication des labels environnementaux (Imprim'vert, PEFC, NF) illustre cette tendance de fond et les réponses des entreprises pour convaincre les clients de leurs réels efforts en la matière.

B. Quels sont les critères mis en avant par vos concurrents sur le marché ?

Coût  
82%  
/100%

Délai  
34%  
/100%



Caractéristiques techniques

33%  
/100%

Caractéristiques environnementales

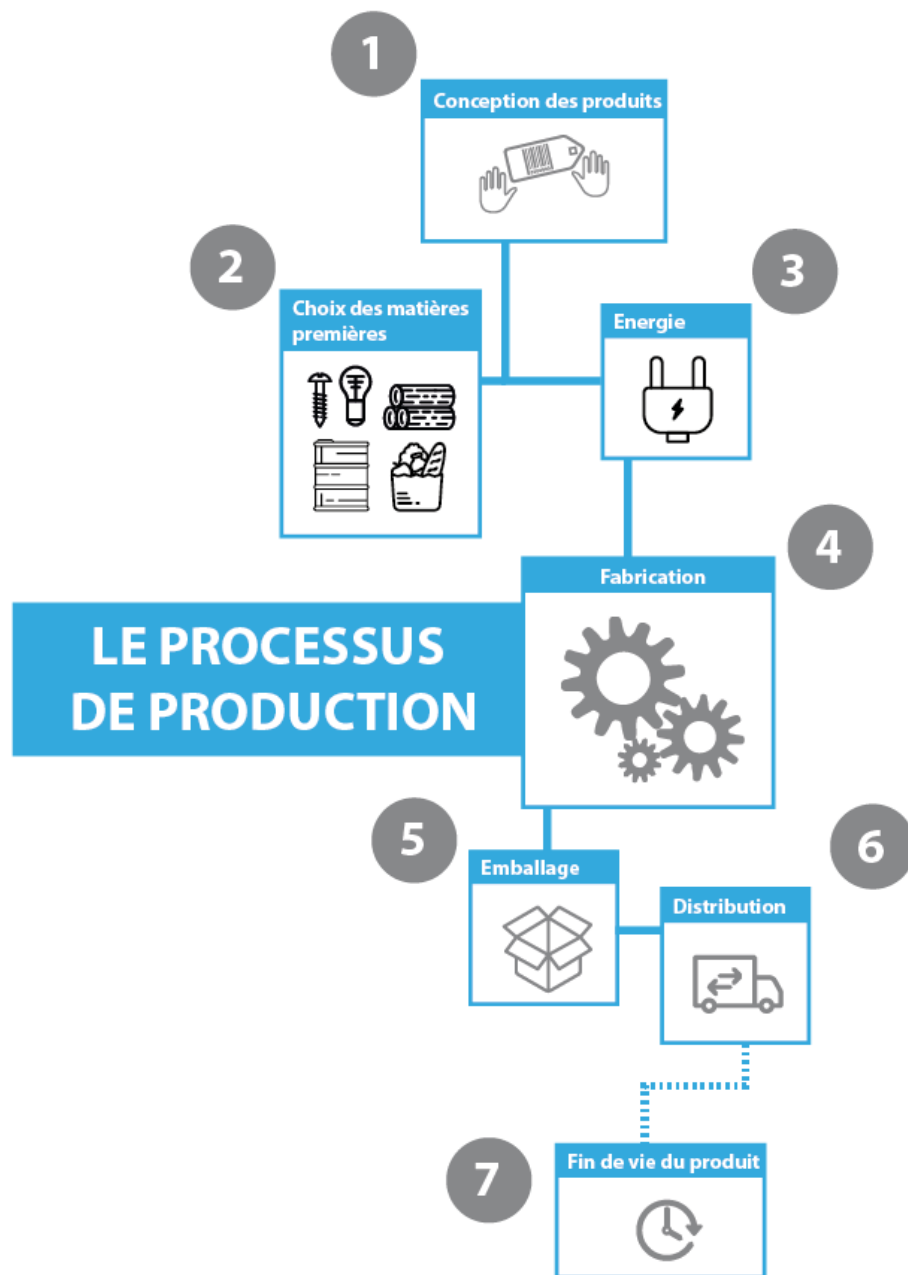
12%  
/100%

## ...qui restent cependant un critère de choix accessoire

Pour les artisans, le principal critère mis en avant par la concurrence sur le marché demeure très majoritairement le prix de vente (82%). La capacité à proposer un produit ou un service au prix le plus faible possible reste le moteur du marché actuel. Le délai de livraison du produit ou de réalisation de la prestation arrive en deuxième position (34%), devant les caractéristiques techniques (33%).

Dans le marché actuel, les caractéristiques environnementales (12%) sont perçues comme un atout secondaire même si la clientèle se déclare sensible à l'argument. Dans l'Artisanat, la prise en compte des préoccupations environnementales dans le processus de production doit devenir un atout commercial à travers une montée en gamme des produits et services commercialisés et une démarche visant à la faire connaître. Le rôle des labels peut se révéler alors précieux pour identifier facilement les artisans les plus vertueux. Dans l'agro-alimentaire, la forte croissance des produits labellisés Agriculture Biologique (AB) montre que les labels "environnementaux" peuvent être de véritables relais de croissance.

Plusieurs réponses possibles



## Méthodologie de l'analyse

L'éco-conception est une approche transversale des questions liées à l'environnement, centrée sur le produit.

Elle consiste à intégrer la protection de l'environnement en amont, dès la définition des propriétés des biens ou services. Cette démarche a pour objectif de réduire les impacts environnementaux des produits tout au long de leur cycle de vie pour un service égal : consommation des matières premières, production, distribution, utilisation et fin de vie.

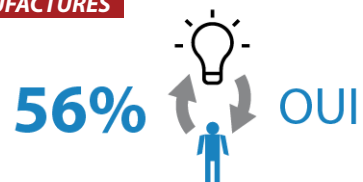
L'éco-conception se caractérise par une vision globale de ces impacts environnementaux : c'est une approche multi-étapes (prenant en compte les phases successives du cycle de vie) et multi-critères (intégrant les consommations de matières premières et d'énergie, l'impact en termes de pollution).

Dans cette optique, nous avons analysé les réponses des artisans quant à leurs pratiques à chacune des étapes du processus de production : conception des produits, choix des matières premières, énergie, fabrication, emballage, distribution, mais aussi la fin de vie du produit.



A. Avez-vous optimisé la conception de vos produits pour répondre aux attentes des consommateurs ?

### PRODUITS MANUFACTURÉS

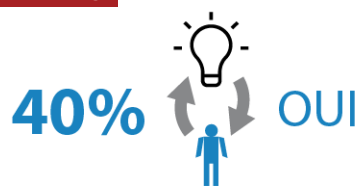


Les arguments :

<b>35%</b> /100%	Réparabilité du produit
<b>28%</b> /100%	Allongement de la durée de vie de vos produits
<b>19%</b> /100%	Mise à disposition de pièces détachées
<b>13%</b> /100%	Réduction de la consommation énergétique
<b>7%</b> /100%	Allongement de la garantie constructeur
<b>3%</b> /100%	Développement d'un service de location des produits

Plusieurs réponses possibles

### PRODUITS ALIMENTAIRES



Les arguments :

<b>21%</b> /100%	Adaptation de la taille des portions pour éviter le gaspillage alimentaire
<b>18%</b> /100%	Préservation de la qualité du produit (emballage refermable)
<b>13%</b> /100%	Allongement de la date de « consommation » (grâce à l'emballage)
<b>6%</b> /100%	Autres

Emballage

Plusieurs réponses possibles

### L'accent mis sur des biens durables et la volonté d'éviter le gaspillage

Dans la production manufacturière, plus de la moitié des artisans (56%) estime avoir optimisé la conception de leurs produits en réponses aux attentes de la clientèle. Pour les chefs d'entreprises, les principaux axes d'évolutions des produits ont porté sur la réparabilité (35%), l'allongement de la durée de vie (28%) et la mise à disposition de pièces détachées (19%).

D'autres améliorations ont concerné la réduction de la consommation énergétique (13%), l'allongement de la garantie constructeur (7%) et même le développement d'un service de location de certains produits (3%).

Si dans la production alimentaire la part des artisans ayant adapté leur conception produit est moins forte que pour la production manufacturière, elle représente tout de même 40% des répondants.

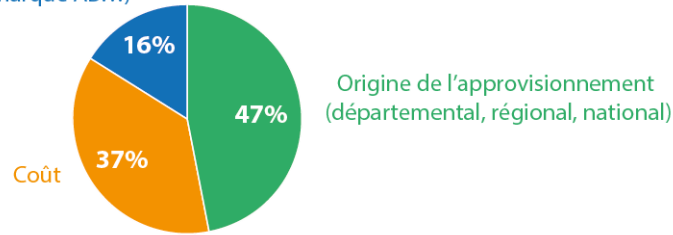
Les priorités ont porté sur l'adaptation de la taille des portions pour éviter le gaspillage alimentaire (21%), la préservation de la qualité du produit (18%) ou sur l'allongement de la date de consommation grâce à l'emballage.



### Choix des matières premières

#### A. Sur quels critères, sélectionnez-vous vos matières premières ?

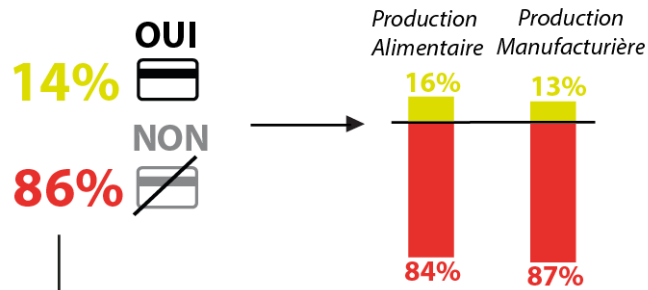
Labels environnementaux (PEFC, FSC, écolabel, marque AB...)



#### L'origine, critère primordial pour les matières premières

À qualité égale, le principal critère de sélection des matières premières pour les artisans n'est pas le coût mais l'origine de l'approvisionnement (départemental, régional, national). Près de la moitié (47%) des artisans font ce choix, les motifs sont probablement variés : facilité d'approvisionnement, engagement de long terme, bonne image du produit... Le critère du coût (37%) n'arrive qu'en deuxième position et le choix d'un label environnemental en troisième (16%).

#### B. Mutualisez-vous vos achats avec d'autres entreprises ?



#### Un artisan sur sept engagé sur la voie de la mutualisation

La mutualisation des achats est une solution pour réduire les dépenses dans un environnement économique où la pression sur les marges des entreprises est forte.

Un artisan sur sept (14%) met en pratique cette forme d'optimisation des coûts qui agit comme un levier de rentabilité pour son entreprise. La mise en place d'une mutualisation des achats est un peu plus fréquente dans les métiers de l'alimentaire (16%) que la production manufacturière (13%). Un artisan sur cinq est d'ailleurs convaincu de la possibilité de mettre en place cette démarche dans sa propre entreprise.

Cela vous paraît-il réalisable ?



#### Le développement de l'achat éco-responsable

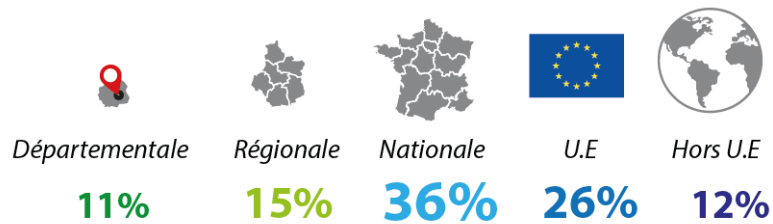
Dans les entreprises, un achat qualifié de "responsable" va du simple choix du papier d'impression à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise. Cette pratique se diffuse dans les petites et moyennes entreprises de l'Artisanat, 20% des artisans enquêtés déclarent y avoir déjà recours.

#### C. Avez-vous mis en place une politique d'achat éco-responsable ? (charte de bonnes pratiques, cahier des charges, limitation des substances dangereuses)





### D. Quelle est la provenance de vos principales matières premières ?



### Un approvisionnement majoritairement hexagonal

Conformément aux critères géographiques exprimés dans le choix des matières premières des artisans, on retrouve une part importante de fournisseurs locaux (département, région, France métropolitaine). Plus de six artisans sur dix ont leurs principales filières d'approvisionnement sur le territoire national. Ces données illustrent ainsi l'empreinte et le rôle de l'Artisanat dans nos territoires.

Les autres approvisionnements sont originaires d'états membres de l'Union européenne (26%) ou de pays tiers (12%).

3



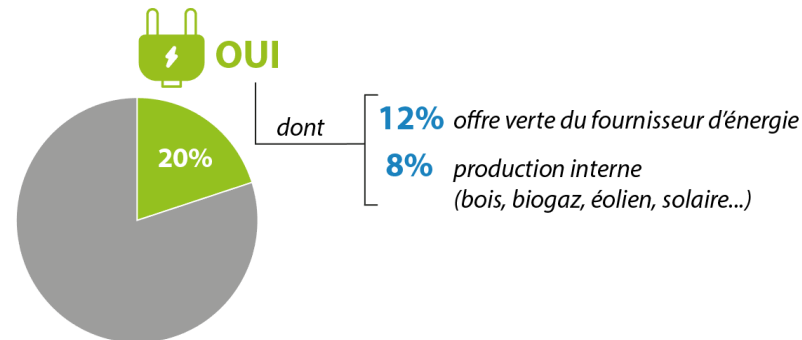
### Energie

#### Un artisan sur cinq a choisi une source d'énergie verte

Une énergie est dite « verte » quand celle-ci a été produite dans sa totalité à partir de sources d'énergies renouvelables, à l'instar du solaire, de l'éolien, de l'hydraulique, de la géothermie, ou la biomasse. Cette production peut être proposée par les grands fournisseurs d'énergie (EDF, Engie, Direct énergie...) ou être réalisée en interne, au sein de l'entreprise.

Un artisan sur cinq a déjà franchi le pas : 12% privilégient une offre verte du fournisseur d'énergie et 8% la produisent en interne (bois, biogaz, éolien, solaire).

#### A. Utilisez-vous une source d'énergie verte ?



#### B. Mutualisez-vous vos approvisionnements en énergie avec une ou plusieurs entreprises voisines ? (négociation contrat d'énergie, installation commune)

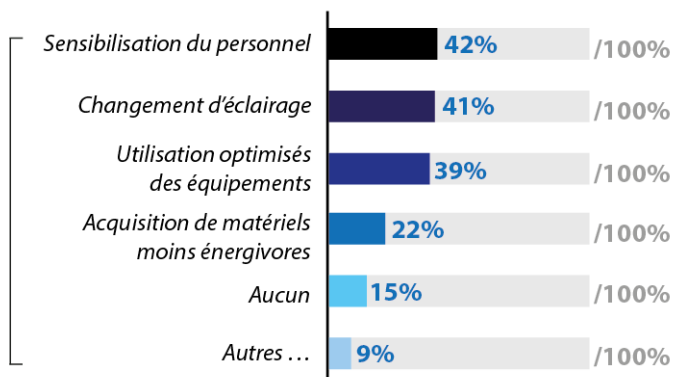


#### L'énergie mutualisée une affaire de précurseurs

La mutualisation des moyens énergétiques entre deux entreprises ou au sein d'un groupement (ex: zone d'activité) est une démarche collective d'amélioration potentielle de la rentabilité des équipements et un moyen de réduire son empreinte écologique.

Les échanges direct de flux énergie ou la mise en place de contrats d'énergie communs entre les entreprises artisanales sont encore peu répandus (4% des répondants). De fait, il existe une marge de progrès dans ce domaine à l'image de la thématique sur les achats groupés.

### C. Quels moyens avez-vous mis en œuvre pour réduire votre consommation d'énergie ?



Plusieurs réponses possibles

### Les collaborateurs directement impliqués pour réduire la consommation d'énergie

Les premiers réflexes à adopter pour économiser l'électricité dans des locaux d'activité sont simples. Tout le monde les connaît, mais ils sont relativement peu mis en place dans les entreprises. Éteindre les lumières lorsqu'une pièce est vide, ne pas surchauffer les bureaux, bien fermer les portes et fenêtres pour conserver la chaleur et l'isolation... D'après l'ADEME, le chauffage compte pour environ 51% des dépenses énergétiques d'une entreprise (Fiche !AGIR 2014).

Plus de 40% des artisans interrogés ont mis en place des pratiques vertueuses en sensibilisant leur personnel à ces thématiques. Ils sont presque autant à avoir remplacé leurs vieilles ampoules ou néons par des ampoules fluocompactes ou des LED. De plus, 39% des chefs d'entreprises ont instauré une utilisation optimisée des équipements pour réduire leur consommation d'énergie (ex: plages d'utilisation du matériel de production). Enfin, un artisan sur cinq (22%) a opté pour l'acquisition de matériels moins énergivores après prise en compte du coût d'investissement initial.

4



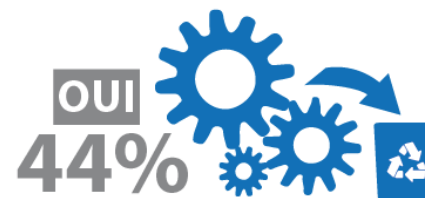
### Fabrication

#### Des process qui pourraient plus souvent réduire les pertes de matières premières

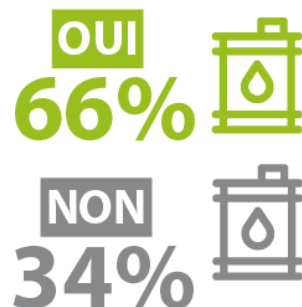
Le coût fluctuant, mais de plus en plus élevé des ressources, pousse les entreprises à optimiser au maximum leur production. Pour y parvenir, il faut réduire toute perte de matières premières.

L'analyse détaillée des activités d'une entreprise (chaîne de production, gestes habituels des travailleurs, procédés de travail, etc.) permet de détecter les éventuels gaspillages de matières premières. En région Centre-Val de Loire, plus de quatre artisans sur dix (44%) estiment avoir déjà optimisé leurs process de fabrication.

#### A. Pensez-vous que vos process de fabrication actuels vous permettent de réduire au maximum la perte de matières premières ?



#### B. Votre processus de production permet-il de réduire l'utilisation de substances nocives ou d'utiliser des produits « verts » ?

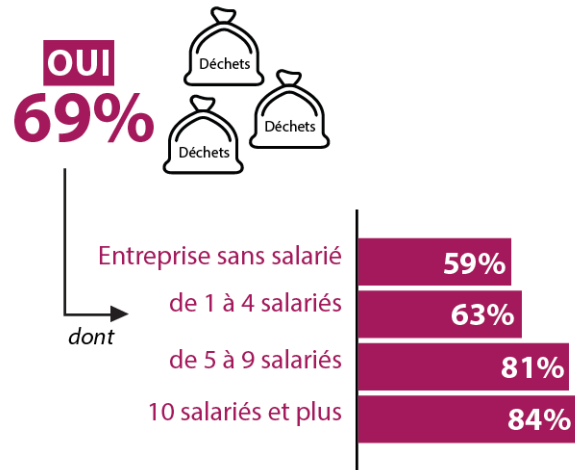


#### Produits employés : le réflexe vert adopté

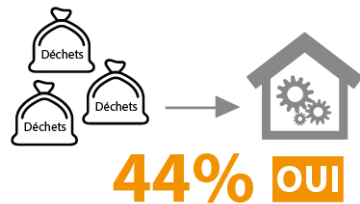
Certaines matières chimiques sont parfois indispensables dans le processus de production. Pourtant, certains de ces produits peuvent entraîner une pollution de l'air, de l'eau et du sol lors de leur fabrication, de leur utilisation ou de leur mise au rebut (stockage, déchetterie). Ils représentent un risque potentiel pour la santé.

Conscient des conséquences liées à l'usage de ces produits, deux tiers des artisans (66%) déclarent avoir mis en place un processus de production plus respectueux de l'environnement en réduisant l'usage des substances nocives ou en les remplaçant par des produits dits "verts".

### C. Avez-vous mis en place une gestion des déchets de production ?



### D. Pensez-vous que vos déchets puissent servir à d'autres entreprises ?



### Les déchets, un motif de coopération entre les entreprises à explorer

Nous avons demandé aux artisans, s'ils avaient déjà effectués des démarches avec d'autres entreprises pour la gestion, le traitement ou l'échange de leurs déchets. Premier constat, la proportion d'entreprises artisanales concernées est très importante (26%). En revanche, il y a un écart de 18 points avec les réponses des artisans à la question précédente, c'est à dire le potentiel de valorisation des déchets et leur valorisation effective.

### Gestion des déchets : des pratiques vertueuses sans y être obligés

Pour les entreprises de production de plus de vingt salariés, l'exploitant a obligation de mettre en place une politique de gestion au travers des choix de collecte, de traitement et de valorisation conforme à la réglementation (décret du 12 mars 2016). Celle-ci doit donc être maîtrisée afin d'adapter l'organisation et la sélection des solutions techniques aux différentes catégories de déchets.

Les entreprises artisanales, composées à 99% d'entreprises employant moins de 20 salariés, ne sont pas directement impactées par cette mesure. Toutefois, leurs pratiques quotidiennes s'incrinvent dans cette démarche de tri. Plus des deux tiers des entreprises artisanales (69%) ont mis en place une gestion des déchets de production. La taille des entreprises et la structuration qui en découle ont un fort impact sur les réponses observées, de 59% dans les entreprises sans salarié à 84% pour celles avec au moins dix salariés.

### Mes déchets sont des matières premières

Sous certains aspects, les déchets des entreprises artisanales peuvent être considérés comme des gisements potentiels de matières premières. Au vu des réponses obtenues, 44% des artisans partagent cette opinion même s'ils ne connaissent pas forcément d'entreprise partenaire ou de filière de valorisation pour leurs propres déchets.

### E. Avez-vous déjà engagé une démarche avec d'autres entreprises pour la gestion, le traitement ou l'échange de vos déchets ?



5



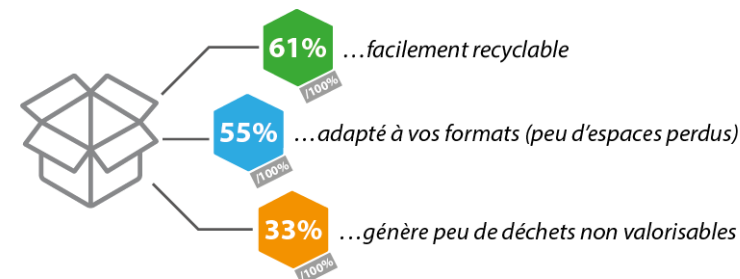
## Emballage

### L'emballage, une carte jouée à bon escient

L'emballage, constitué de matériaux de toute nature, a vocation à conserver et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention, leur acheminement, et à assurer leur présentation. Pour le chef d'entreprise, cet emballage représente aussi un coût en fonction de la quantité de matière nécessaire à sa fabrication. Pour le consommateur, l'emballage est généralement un déchet dont il faudra se séparer. Il devient alors une source de pollution, s'il ne peut pas être recyclé.

Une part non négligeable des artisans a déjà mis en pratique des mesures efficaces de réduction des déchets puisqu'ils considèrent que 61% des emballages sont facilement recyclables, 55% estiment qu'ils sont adaptés aux formats des produits et qu'ils sont peu générateurs de déchets non valorisables.

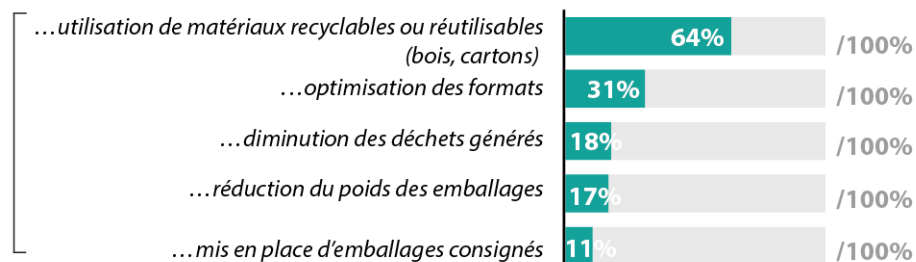
### A. Considérez-vous que l'emballage de vos produits est :



Plusieurs réponses possibles

### B. Comment concevoir autrement vos emballages ?

(optimisation des coûts, et de l'empreinte écologique)



Plusieurs réponses possibles

### Le matériau, piste numéro de l'amélioration des emballages

Du point de vue des artisans, les principales pistes d'amélioration en matière d'emballage portent sur l'utilisation de matériaux recyclables (64% des répondants) et le recours à des formats plus compacts (31%).

En troisième position, la diminution des déchets générés est mentionnée par 18% des artisans (ex: un moindre usage des dérivés du plastique). En quatrième position, c'est la réduction du poids des emballages qui est citée par 17% des chefs d'entreprises.

Enfin, la mise en place de consigne est envisagée par 11% des artisans. Ce système de gestion des emballages usagés permet de séparer le prix de l'emballage, appelé dépôt de garantie ou consignation, de celui du contenu lors de l'achat.

6



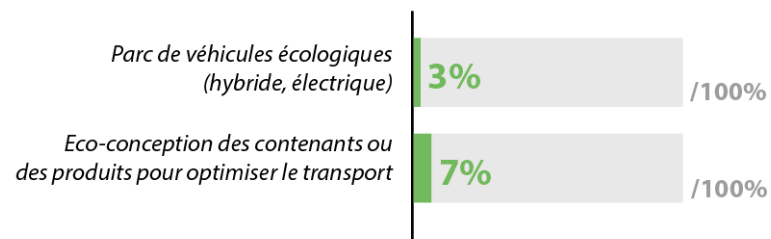
## Distribution

### Des pratiques innovantes à diffuser en matière de livraison

Une proportion modeste des entreprises interrogées mis en place des innovations portant sur la distribution des produits à la clientèle : 7% ont réalisé une éco-conception des produits ou contenants pour optimiser le transport et 3% ont investi dans un parc de véhicules écologiques (hybride, électrique).

Notre enquête a également permis d'identifier que la moitié des entreprises interrogées (51%) externalisent leurs livraisons en recourant à un prestataire spécialisé.

### A. Quelles innovations avez-vous adopté pour rendre vos livraisons plus écologiques ?



Note : 51% des entreprises interrogées ont recours aux services d'un prestataire pour la livraison de leurs produits

Plusieurs réponses possibles

**Le réemploi : un gisement à exploiter**

Le réemploi fonctionne sur le principe suivant : un produit est vendu par son propriétaire initial à un tiers qui lui donnera une seconde vie.

Contrairement à la réutilisation, l'objet du réemploi reste un produit à part entière et n'est pas considéré comme un déchet. Ce n'est donc pas une méthode de traitement mais un mode de prévention des déchets.

L'approche du réemploi renforce la notion de qualité des produits au travers de leur durabilité, d'ailleurs près de la moitié des artisans (47%) proposent déjà un ou plusieurs produits réemployables dans leur gamme de produits.

**A. Vos produits peuvent-ils être réemployés ?**



**B. Avez-vous mis en place un système de reprise de produits usagés ?**  
(objectif : réutilisation de la matière ou des pièces détachées)



**La reprise des produits usagés pratiquée par une entreprise sur quatre**

Les consommateurs peuvent jouer un rôle important dans la diminution des déchets en rapportant les produits usagés à l'entreprise productrice. Un artisan sur quatre (25%) a déjà mis en place ce système au sein de sa propre entreprise. La réutilisation de la matière ou des pièces détachées sont à la fois une source d'économie pour les entreprises et une mesure de protection de l'environnement en raison du moindre besoin en matière première.



Réalisation : CRMA du Centre-Val de Loire - [www.crma-centre.fr](http://www.crma-centre.fr)  
Erik Leconte - Chargé d'Etudes - Laurent Cirade - Chargé de mission  
Elisabeth Benoit - Assistante administrative - Céline Jéhier - Chargée de mission environnement  
Tél 02.38.68.03.32 - [contact-crma@crma-centre.fr](mailto:contact-crma@crma-centre.fr)  
Partenaires financiers : l'Union Européenne (FEDER), l'Etat, le Conseil Régional du Centre-Val de Loire et l'ADEME

Enquête financée par :

